

Résumé d'évaluation

Projet Transition Agroécologique dans les Zones Cotonnières - TAZCO 2

Pays : Bénin

Secteur : Développement Rural, Agroécologie

Evaluateurs : J.S. Canals, A.C. Gogan

Date de l'évaluation : mai - juillet 2024

Données clés de l'appui AFD

Numéro du projet :	CBJ1255 01 G
Montant total:	11 562 000 €
Subvention AFD :	10 000 000 €
Montant de bénéficiaires:	1 562 000 €
Taux décaissement au 31/12/23 :	51,00 %
Signature de la convention :	15/04/2020
Date d'achèvement prévue :	30/06/2026
Durée : 4 ans	



Contexte

Depuis l'élection de M. Patrice TALON à la présidence de la République du Bénin en 2016, le gouvernement a insufflé la mise en place de nouvelles politiques publiques en totale rupture avec le passé, et notamment dans le secteur agricole. La stratégie développée par le gouvernement dans ce secteur d'activité primordial pour l'économie du pays (environ 70 % des emplois et 30 % du PIB), repose sur : i) une approche territoriale (7 pôles de développement), ii) la promotion des filières, iii) une approche Chaîne de Valeur Ajoutée combinée à l'approche cluster, iv) un nouveau cadre institutionnel avec 12 DDAEP et 7 ATDA chargées de la mise en œuvre de l'approche filière promue par le gouvernement.

La problématique des rendements et de baisse de la fertilité des sols

En dépit des bonnes performances récentes, les exploitations agricoles en zones cotonnières font face depuis le début des années 1990 à une baisse tendancielle des rendements, liée principalement à une baisse de la fertilité des sols.

Le développement de certaines pratiques culturales (faibles rotations sur les parcelles, brûlis, usage inadapté des intrants, etc.), accentué par le changement climatique (intensité des pluies extrêmes et des inondations dans certaines régions), a provoqué une forte dégradation des sols (érosion des sols et baisse tendancielle du taux de matière organique du sol).

Intervenants et mode opératoire

Maître d'Ouvrage : MAEP

Maître d'Ouvrage Délégué : ATDA 2 (C1), AIC (C2)

Maître d'Œuvre : AIC (C1), IRC (C2)

Prestataires de mise en Œuvre : OBEPAP, AFVA, SoNaMA, SOLCA, 4 intercommunalités, les ATDA 1, 3, 4, 5 et 6

Assistance Technique : CA 17 International et CIRAD

Objectifs

La finalité de TAZCO 2 est de : **Améliorer durablement les revenus des exploitations et des rendements agricoles dans les zones cotonnières du Bénin, par la restauration et l'amélioration de la fertilité des sols, grâce à l'adoption de pratiques agro-écologiques et une mécanisation adaptée**, par : i) la promotion des pratiques agro-écologiques aux échelles individuelle et collective (parcelles, exploitations et terroirs), ii) le développement pragmatique de la Recherche-Développement en matière de transition agro-écologique et grâce à iii) une gestion du projet et un appui institutionnel pour la transition agro-écologique adaptée au contexte.

Réalisations attendues

La convention de mise en œuvre prévoit les résultats attendus suivants :

Composante 1 :

- contribuer à renforcer l'équipe existante de l'ATDA 2, ainsi que des cellules communales des 6 ATDA concernées par le projet dans leur fonction de coordination locale et de suivi-évaluation de terrain ;
- former des formateurs et des personnes ressources pour les pratiques AE, sur la base des guides et fiches techniques réalisés lors de la phase pilote du projet ;
- promouvoir des pratiques AE aux échelles parcelle et exploitation en renforçant le dispositif de conseil agricole de l'AIC ;
- appuyer la promotion des pratiques AE collectives et à l'organisation des producteurs.

Composante 2 :

- expérimentation en matière d'AE avec poursuite du programme d'expérimentation sur les CPE et les villages alentour ;
- renforcer les capacités et compétences de l'IRC afin qu'il soit en mesure de conduire un suivi régulier des réalisations de terrain du projet, d'entretenir un dialogue avec les prestataires en charge de la diffusion des pratiques AE afin de mettre à jour les référentiels techniques à mesure de l'avancement des résultats de recherche.

Appréciation de la performance	
<p>L'analyse globale de la performance recouvre des réalités très différentes et spécifiques à chacune des 3 composantes</p> <p>B Satisfaisant, C Plutôt satisfaisant, D Plutôt insatisfaisant</p> <p>Pertinence C</p> <p>La pertinence de TAZCO 2 est plutôt satisfaisante : i) les actions prévues répondent aux problèmes, aux nécessités et priorités des bénéficiaires (tant au niveau micro que macro), sur les 3 composantes, même si des améliorations peuvent être envisagées au niveau de la C3 en lui attribuant plus de pouvoir de coordination, ii) le projet s'inscrit parfaitement dans les politiques nationales notamment Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA 2016-2025) et PNIASAN 3 (2021-2025) et iii) il est en adéquation avec les axes directeurs de l'AFD et de nombreux PTF tel l'UE, la GIZ ou Enabel.</p> <p>Cohérence B</p> <p>Le projet est tout à fait en cohérence avec la politique nationale du secteur agricole. Il est en phase avec la note de positionnement de l'AFD qui engage le groupe résolument dans le soutien à la TAE, avec une approche pragmatique, reconnaissant que cette transition prendra plusieurs années et devra être adaptée aux spécificités des territoires ruraux. De même le projet est en phase avec les autres PTF qui interviennent ou sont intervenus sur cette transition, sans qu'il y ait de chevauchement, mais bien des complémentarités ;</p> <p>Efficacité C</p> <p>L'efficacité est globalement plutôt satisfaisante mais variable d'une composante à l'autre car ces dernières ne sont pas de même nature. La C2, qui est dédiée à la Recherche Développement est bien notée, car relativement indépendante du dispositif global. La C1 et C3 insérées dans le dispositif administratif de l'Etat subit les affres des démarches / procédures qui ralentissent considérablement la mise en œuvre des actions avec par ailleurs un problème de suivi-évaluation qui, même si les outils sont disponibles, n'est pas opérationnel alors que des dynamiques de changements sont observés sur le terrain à différents niveaux et les acteurs en sont très satisfaits. Si une phase additionnelle n'avait pas été consenti par l'AFD, pour permettre de provoquer le changement à grande échelle, on peut dire que le projet n'aurait atteint que faiblement ses objectifs.</p> <p>Efficience D</p> <p>Là encore, l'efficience est globalement plutôt insatisfaisante mais variable d'une composante à l'autre. Les inputs sont gérés de façons raisonnables, les résultats déjà obtenus sont corrects, même si sur certains points, des améliorations sont nécessaires. Les grandes contraintes sont indéniablement la temporalité de mise en œuvre qui est loin d'être satisfaisante, ainsi que l'implication de l'administration partenaires (MAEP, ATDA), ce qui est dans une moindre mesure le cas pour le secteur privé impliqué (AIC, IRC, Prestataire de Services), même si des efforts sur la qualité des productions peut nettement progresser.</p> <p>Impact C</p> <p>L'impact global est plutôt satisfaisant. Certes à petite échelle, des changements sont opérés dans les STP grâce aux techniques de production et de gestion dans les exploitations agricoles sur (à dire d'acteurs) la fertilité des sols, les rendements, les revenus (pas nécessairement dû à l'augmentation des rendements, mais par réduction du coût des intrants), voir sur le choix des cultures à développer, avec un début d'intégration élevage/agriculture. Des effets sont déjà recensés au niveau des femmes sur leur autonomisation, même s'il reste encore beaucoup à faire.</p> <p>Viabilité / Durabilité C</p> <p>La durabilité est plutôt satisfaisante et ce, grâce en partie au montage du projet qui s'inscrit à la fois dans le secteur public et privé ce dernier assurera la continuité dans le temps des actions engagées notamment l'appropriation de toutes les innovations par</p>	<p>les bénéficiaires tout au moins au niveau parcelles et exploitations agricoles en contribuant à provoquer des changements propices à la transition agroécologique. Un enjeu majeur reste encore à résoudre, celui de la gestion des terroirs qui, s'il est réussi, assoira cette TAE dans le temps.</p> <p>Conclusions</p> <p>L'objectif global du projet est et reste très pertinent. Par contre, même si le montage du projet qui s'inscrit dans un partenariat entre le secteur public et privé est intéressant, le mode opératoire a montré ses limites car il repose sur des procédures administratives et financières contraignantes, limitant la performance du projet. Des outils de suivi évaluation existent, mais ne sont pas opérationnels, ce qui limite le pilotage de celui-ci et surtout ne permet pas à la CAS et surtout au secteur privé de visualiser les changements qui s'opèrent pour s'y adapter et de contribuer à harmoniser les interventions. Le renforcement de certaines fonctions est en cours. Les RH sélectionnées doivent être d'un excellent niveau et impliquées pour contribuer à améliorer les fonctions du projet car des marges de manœuvre substantielles existent à tous les niveaux.</p> <p>Leçons apprises et Recommandations</p> <p>Cette évaluation à "mi-parcours" a permis de mettre en exergue quelques leçons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • TAZCO est un projet de Transition Agro-Ecologique. Cette dimension « changement » a été insuffisamment prise en compte dans la conception du projet. De futurs projets devraient intégrer dans leur conception cette dimension changement (ToC) ; • Le montage institutionnel est assez novateur sur le fond, mais au niveau opérationnel son insertion dans un circuit administratif public sachant que les pas de temps sont très différents du privé vient impacter négativement l'efficience et l'efficacité de l'intervention ; • La coordination, complémentarité, communication et diffusion de l'information (en toute transparence) entre les parties prenantes sont essentiels. Développer une communication audible par tous est primordial pour la réussite de toutes actions. <p>Quelques recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour la C1</i> : i) intégrer un accompagnement rapproché par la CAS du Coordinateur qui va prendre en charge la C1, ii) Evaluer l'appropriation par le CA et TSAE des techniques et envisager des formations complémentaires, iii) Avoir une réflexion stratégique et économique avec l'AIC sur la charge de travail des CA et TSAE, si l'on souhaite plus d'investissement dans le TAE, iv) Avoir une action ambitieuse sur la mécanisation avec la SoNaMA, v) avoir une réflexion stratégique et méthodologique sur l'agroécologie au niveau terroir avec tous les acteurs concernés avant de débiter l'intervention ; • <i>Pour la C2</i> : i) poursuivre et intensifier toutes les recherches sur les thématique économiques et sociologiques qui font actuellement défaut, ii) apprendre à mieux communiquer, être au service du développement, iii) Valoriser les compétences existantes par une participation et contribution à certaines études. • <i>Pour la C3</i> : i) Pour le bon fonctionnement opérationnel du projet, la CAS doit avoir un rôle affirmé de coordination de l'ensemble du dispositif, de liaison avec le MAEP et l'AFD qui doivent revisiter ces fonctions, ii) le recrutement d'un RSE de qualité maîtrisant parfaitement tous les outils informatiques de S/E et au delà (profil Geek) consacrant 50 % de son temps au système informatisé et 50 % au terrain pour former et valider la fiabilité de l'information doit se faire dans l'urgence absolu, iii) mettre en place un système de mesure des changements induits par les actions du projet, iv) développer une capacité à communiquer sur des produits facilement appropriables et visibles.